

Ennemi de toute partialité, singularité et préférence, il portait tout le monde dans son cœur : il était par conséquent universellement aimé et respecté d'un chacun. Que de ressources ne trouvait-t-on pas auprès de lui dans les différentes circonstances de la vie ! Bons conseils, avis salutaires, mille inventions admirables pour consoler, rassurer, encourager. Se trouvait-il parfois obligé de faire quelque réprimande un peu sévère, la violence qu'il s'imposait en pareille rencontre le rendait malade, et il n'était heureux de nouveau que quand il avait effacé par mille témoignages de bienveillance l'impression pénible que ses paroles avaient pu laisser dans le cœur de la personne envers laquelle il s'était acquitté d'un devoir indispensable. ”

APPENDICE

Etat dans lequel a été laissé le fort de Niagara en 1688

L'an mil six cent quatre-vingt-huit le quinziesme jour de septembre avant-midy, le sieur des Bergères, capitaine d'une des compagnies de détachement de la Marine et commandant du fort de Niagara, ayant fait rassembler tous les officiers, le R. P. Millet, de la Compagnie de Jésus, missionnaire, et autres pour leur communiquer les ordres qu'il a reçus de M. le marquis de Denonville, gouverneur et lieutenant-général pour le Roi dans toute l'étendue de la Nouvelle-France et pais de Canada, en date du 6 juillet de la présente année, par lesquels il lui est ordonné de démolir la fortification de ce fort à la réserve des cabanes et logemens qui se trouveront en nature.

Nous, chevalier de LaMothe, lieutenant d'une compagnie détachée de la marine et major du dit fort, avons fait, par ordre du dit sieur commandant, un procès-verbal qui porte inventaire de l'état auquel nous laissons les dits logemens qui resteront dans leur entier pour maintenir la possession que Sa Majesté et les Français ont depuis longtemps en ces quartiers de Niagara.

Premièrement

Nous laissons dans le milieu de la place une grande croix de bois de charpente de dix-huit pieds de haut, et les bras de laquelle est écrit en gros caractères ces mots :

.....
laquelle fut plantée le jour du Vendredi Saint dernier par tous les officiers et bënite par le R. P. Millet avec solennité.